

**DIOCÈSE D'OTTAWA.** — Solennité des titulaires de Saint-Antoine (Perkins Mills), de Saint-François-Régis (Kiamika), de Sainte-Elisabeth (Cantley), de Notre-Dame du Mont-Carmel (Duhamel), de Saint-Camille (Farrelton), de Saint-Bonaventure (Britannia), de Saint-Emile (Suffolk) et, *par anticipation*, de Saint-Déclan.

**DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.** — Fête du titulaire de Saint-Liboire; solennité de Saint-Antoine, de Sainte-Madeleine et, *par anticipation*, de Saint-Nazaire.

**DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.** — Solennité des titulaires de Saint-Antoine (Louiseville), de Saint-Paulin, de Saint-Elie (Caxton), de Notre-Dame du Mont-Carmel (Valmont), de Saint-Alexis (des Monts) et de Sainte-Madeleine (Cap).

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE.** — Solennité des titulaires de Saint-Antoine (Lennoxville), de Saint-Elie (Oxford), de Saint-Zénon (Piopolis), de Saint-Camille (Cookshire) et de Saint-Praxède (Brompton).

**DIOCÈSE DE NICOLET.** — Solennité des titulaires de Saint-Antoine (La Baie), de Saint-Silvère, de Saint-Guillaume (Upton), de Saint-David, de Saint-Bonaventure (Upton), de Saint-Frédéric (Drummondville) et, *par anticipation*, de Sainte-Christine et de Saint-Christophe (Arthabaskaville).

**DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.** — Solennité des titulaires de Saint-Jean-François-Régis, de Saint-Louis-de-Gonzague, de Sainte-Madeleine (Rigaud) et, *par anticipation*, de Sainte-Marthe.

**DIOCÈSE DE PEMBROKE.** — Solennité des titulaires de Saint-Antoine (Chalk River, Bois-Francis et Madawaska), de Saint-Henri (Boissonnault), de Notre-Dame du Mont-Carmel (La Basse) et, *par anticipation*, de Saint-Nazaire (Lac Barrière).

**DIOCÈSE DE JOLIETTE.** — Solennité des titulaires de Saint-Antoine (La Valtrie), de Sainte-Julienne, de Saint-Michel-des-Saints, de Saint-Zénon, de Saint-Henri (Mascouche), de Saint-Alexis et, *par anticipation*, de Sainte-Béatrix.

J. S.

## RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

**Mercredi, le 12 juillet, à la cathédrale**

**L**ES exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxieme mercredi du mois, à la cathédrale, dans la chapelle destinée aux mariages. Ils auront lieu cette semaine le 12 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.